

INFORMATION CGT

Bonjour,

Le premier tour des élections professionnelles a eu lieu le 28 novembre. Les élus CGT vous remercient de votre confiance et votre participation massive à ce vote avec plus de **78 % de votants tous collègues confondus**.

La **CGT** a maintenant une représentativité de **84,4%**. Après ce 1^{er} tour la CGT obtient :

- **1^{er} collègue, 6 titulaires et 5 suppléants ;**
- **2^e collègue, 2 titulaires et 1 suppléant.**

Toutefois nous déplorons que certains « managers » utilisent leur adresse de messagerie professionnelle pour faire campagne pour le second tour pour le 3^e collègue (*voir capture d'écran sur le site*). Pour rappel : *Le code du travail interdit l'utilisation de l'adresse de messagerie professionnelle pour les communications syndicales ou électorales.*

Les élus CGT vous remercient de votre confiance et votre participation massive à ce vote avec plus de 78 % de votants tous collègues confondus.

ÉLECTIONS CSE ANNONAY : ATTENTION AUX RESQUILLEURS!!...



Cela démontre – avant même d'avoir commencé leur potentiel mandat – qu'ils méprisent déjà le droit des travailleurs. Certains salariés ont d'ailleurs eu des convocations à un entretien préalable à sanction pour les mêmes faits.

Un deuxième tour aura lieu le 11 et 12 décembre pour les postes vacants suivants :

3 postes de suppléants au 1^{er} collègue et un poste de suppléant au 2^e collègue. Concernant le 3^e collègue, le quorum n'ayant pas été atteint, l'élection concerne un poste de titulaire et un poste de suppléant.

Encore une fois les élus CGT vous remercient de votre confiance.